



« LA FIN DU LOGEMENT POUR TOUS »

Modalités de grève

OUI le logement par nécessité absolue de service pour tous les SPP est remis en cause.

En effet seuls les agents titulaires à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle délibération pourront conserver l'accès au logement. Pour tous les autres c'est bien la FIN du logement !!

Le vrai enjeu est bien de laisser le choix aux agents. Le temps de travail des NON LOGES doit être très attractif pour favoriser ce choix par les agents.

Le SA SDIS 95, depuis 2015 réclame l'ouverture des négociations du temps de travail des SPP non logés.

Pourquoi l'administration n'ouvre-t-elle pas cette négociation ?

Pour ces raisons, nous appelons l'ensemble du personnel à se mettre en grève à compter du 15 février 2019.

55 minutes en fin de service. Déclaration à votre chef de centre par mail 48h avant prise de service.

Notre avenir se joue aujourd'hui.

Libre dans l'Action